

De nouveaux outils d'e-administration

Le gouvernement l'a bien compris. La réforme de l'Etat doit passer par Internet. En clair, une grande partie des services administratifs doivent être accessibles via la Toile. A ce titre, le lancement récent de la consultation en ligne intitulée « Ensemble simplifions » illustre la volonté d'agir du gouvernement, mais vise aussi à associer l'ensemble de la population à la réflexion.

Les internautes sont invités à donner leur avis sur la question par le biais d'un sondage accessible en ligne durant deux mois.

Le gouvernement n'a pas lésiné sur les moyens. La création d'un site dédié, www.modernisation.gouv.fr/simplifions, permet aux internautes de cibler les manques, les surplus et les abus de l'administration. Trois « boîtes » de suppression, de simplification et de suggestions sont mises à disposition des usagers. Charge à eux de les remplir durant la période impartie.

Un calendrier à doses et déjà vu le jour. Tous les deux mois, de nouvelles démarches seront proposées, histoire de voir si celles-ci correspondent aux attentes des Français. Les initiatives proposées jusque là, ont semble-t-il, trouvé leur public.

Rappelons que pour la dernière déclaration d'impôts, plus de 7 millions de foyers ont choisi la déclaration en ligne. De même, la demande d'acte de naissance en ligne remporte encore aujourd'hui un grand succès avec 7.000 demandes par jour, selon le ministère du Budget.

L'Etat souhaite poursuivre dans cette direction. La mise en place d'un portail unique, disponible 24h sur 24h et la possibilité offerte aux associations de réaliser leur demandes de subvention en ligne figurent dans la liste des futurs chantiers. Et ce n'est pas tout. Le partage des services offerts aux entreprises et en particulier aux PME ainsi que la mise en place de plate-formes de télé-services destinées aux collectivités locales et aux entreprises devraient prochainement voir le jour.

Si l'Etat parvient à remplir ses objectifs, il pourrait définitivement tordre le cou à la sempiternelle lourdeur administrative française.